

COSTA-RICA



Assistants de langue française

Fiche-pays 2021-2022

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, environ 6 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques au Costa Rica	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➢ LLCE, LEA (espagnol) ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. <p>Les profils FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs.</p>
Villes ou régions d'affectation	Toutes régions (pour le MEP) et Heredia (pour l'UNA).
Établissements	Écoles primaires, collèges et lycées dépendant du Ministère de l'Éducation Publique (MEP), et Université National Costa Rica (UNA).
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir de fin juillet 2021.</p> <p>Contrat 10 mois (1er février - 30 novembre 2022)</p> <p>L'année scolaire au Costa Rica débute en février et se termine en décembre de la même année civile. Le type de contrat proposé n'est donc pas compatible avec les obligations de service des candidats préparant un concours de l'enseignement français (le report de stage, s'il est accordé, ne peut se faire que pour une année scolaire).</p>
Temps de travail et de congés	<p>MEP : 18 heures par semaine UNA : 20 heures par semaine</p>



Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle MEP : 450.000 CRC soit environ 676 euros*. UNA : 520.000 CRC soit environ 781 euros*.</p> <p>*Conversions en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change.</p> <p>Installation : Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant. UNA : un hébergement en famille d'accueil peut être proposé (les frais inhérents sont à la charge de l'assistant et seront précisés au moment de l'affectation).</p>
Statut de l'assistant	<p>MEP : statut de volontaire. UNA : statut d'assistant(e) de professeur.</p>
Visa	<p>L'entrée sur le territoire du Costa Rica se fait sur présentation d'un passeport en règle, sans nécessité de visa. Des démarches de régularisation au regard de la législation locale seront ensuite à effectuer sur place.</p>
Couverture sociale	<p>L'assistant devra souscrire à ses frais une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile, incluant le Costa Rica. UNA : la souscription à une assurance maladie (uniquement) est comprise dans l'indemnité versée.</p>
Liens utiles	<p>Ambassade de France au Costa Rica : www.ambafrance-cr.org/ Ambassade du Costa Rica en France : 01 45 78 96 96</p>
Validation du séjour	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.</p>